

Conseil d'école 27 juin 2017 : école de Saint Paul

Sommaire :

- Compte rendu du conseil d'école du 24 mars 2017
- Préparation rentrée
- Accueil des 2 ans ?
- Accueil à l'entrée de l'école.
- Enseignement de la natation
- Fournitures scolaires
- Fruits à la récré
- Informations diverses
- Questions diverses
- Travaux école ...

Présents :

Mme Pachaud (adjointe affaires scolaires), M. Lemarchand (représentant Mme La maire)
Mmes Bertrand, Buthaud, Cany, Chastagnier, Desroches, Dupinet, M. Yesuthasan (Parents d'élèves)
M. Longequeue (DDEN)
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Stienne Amory, M. Congnard, Martin, Rebérat (enseignants)
Marius Cervenansky, Eugénie Pachaud, Théo Tricard (représentant des élèves)

Excusés

Jean Chabrely, Denise Reyné (DDEN), Marc Domeneghetti, Ludivine Delsuc (Parents d'élèves),
Madame Rouchut (Maire), Mme Deburghraeve (Inspectrice)

Compte rendu du conseil d'école du 24 mars 2017

Le rapport du conseil d'école du 24 mars 2017 est adopté à l'unanimité

CALENDRIER SCOLAIRE

Pré-rentrée	reprise des enseignants le vendredi 1 septembre 2017
Rentrée scolaire 2017	Jour de la reprise le lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint 2017	A la fin des cours du samedi 21 octobre 2017 Jour de la reprise le lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël 2017	A la fin des cours du samedi 23 décembre 2017 Jour de la reprise le lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver 2018 vacances de février 2018	A la fin des cours du samedi 10 février 2018 Jour de la reprise le lundi 26 février 2018
Vacances de printemps 2018 vacances de Pâques 2018	A la fin des cours du samedi 7 avril 2018 Jour de la reprise le lundi 23 avril 2018
Pont de l'Ascension 2018	Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018
Grandes vacances 2018	A la fin des cours du samedi 7 juillet 2018

Le directeur fait remarquer que la dernière période sera très longue

Rentrée scolaire 2017 : effectif et répartition des classes

Classes Maternelles	
Classe de Karine Martin	21 PS
Classe de Nadège Martinez	9 MS + 13 GS
Effectif total maternelle	43 élèves

Classes élémentaires	
Classe d'Emmanuelle Brissard	13 CP + 9 CE1
Classe de Séverine Stienne Amory	12 CE1 + 9 CE2
Classe de Fabien Martin	11 CE2 + 10 CM1
Classe de Michel Rebérat	5 CM1 + 19 CM2
Effectif total élémentaire	88 élèves

Effectif total : 131 élèves

Répartition des enfants dans les classes

Pour les CE1 – CE2 – CM1 dans les classes de CP/CE1 – CE1/CE2 – CE2/ CM1 – CM1/CM2

- La répartition est prise par le conseil des maîtres sur des critères pédagogiques.
- Les listes des classes seront affichées quelques jours avant la rentrée.

Enseignants

- Madame Stienne Amory travaillera à 68,75 %, et sera remplacée dans sa classe les mercredis et les vendredis.
- Monsieur Congnard est affecté à la brigade départementale.
- Monsieur Coudert pourrait obtenir un poste de Conseiller Pédagogique avec mission EPS à titre provisoire

Accueil des 2 ans

- Madame l'inspectrice a sollicité la municipalité et l'école pour l'accueil des 2 ans
- Cette possibilité d'accueil d'un groupe a été évoquée lors du conseil d'école précédent.
- La mairie inscrit les enfants, le directeur procède à leur admission
- Les enfants de la commune bénéficient de crèches, garderies, et assistantes maternelles.
- Mise en place d'un réseau d'assistantes maternelles
- La municipalité estime que l'école n'est pas en mesure d'offrir aux enfants de cet âge un meilleur accueil que celui dont ils bénéficient actuellement.
- la municipalité continuera à n'inscrire que les enfants qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2017

- La commission scolaire a informé les parents des enfants nés en 2015 par courrier postal , une copie du courrier a ensuite été transmise à l'ensemble des parents d'élèves pour informations par voie de mail.

Questions de parents concernant l'accueil à l'entrée de l'école :

« Il a été constaté à plusieurs reprises que personne n'était présent à la porte de l'école soit pour ouvrir à l'heure prévue dans le règlement de l'école (8h50, ce qui oblige les parents d'élèves à attendre devant la porte), soit pour contrôler les entrées. De ce fait, il faudrait préciser les modalités d'accueil des enfants le matin, à savoir :

- o Qui est la personne responsable pour ouvrir la porte et contrôler les entrées ?
- o Quels sont les horaires d'ouverture ? »

Réponse du directeur : « L'organisation actuelle a été mise en place en septembre, dans le cadre du plan Vigipirate, dans une période de travaux. Depuis le 2 mai, l'entrée définitive est opérationnelle. L'organisation du début de l'année n'a pas été changée pour les deux derniers mois. Actuellement, l'ouverture s'effectue à 8H50, par Sandy Lanselle qui ne sera pas présente à la rentrée. Il faudra trouver une autre organisation en septembre. Il n'a été constaté qu'un seul retard. Madame Martinez a constaté l'arrivée de parents 2 à 3 minutes avant l'heure officielle dans sa classe. Il est probable que ce soit un problème d'ajustement d'heure. Afin de palier, à ce problème, je préconise la mise en place d'une horloge devant l'entrée ».

La municipalité ajoute qu'une concertation est prévue entre le personnel communal et l'équipe pédagogique afin de réorganiser l'accueil dès 8h50.

Le directeur fait remarquer que l'accès à la garderie après 8h40, entraîne une confusion quant à l'entrée. Après discussion, il est convenu que l'accès à la garderie n'est pas souhaitable après 8h45, et que dans le cas d'une arrivée après 8h45, il est demandé que l'enfant attende 8h50, heure d'accueil »

Les représentants des parents d'élèves font remarquer que dans le règlement, les horaires de la garderie vont jusqu'à 8h50. Si cela ne devait plus être le cas, il faudrait alors modifier ce règlement.

La municipalité confirme que les enfants qui entrent dans le hall avant 8H50, vont en garderie et y sont enregistrés comme présents, afin de déclencher la facturation.

Questions de parents concernant la sécurité à la garderie

Pendant les temps de garderie, les parents d'élèves ont remarqué que les portes de l'école étaient ouvertes et n'avaient donc pas besoin de sonner à l'interphone pour récupérer leurs enfants. Cela ne répond pas aux règles de sécurité prévues par l'établissement :

- o Problème de contrôle des personnes entrantes
- o Problème de contrôle des sorties des enfants en cas de défaut de surveillance (notamment lors de l'accès aux WC dans le hall de la garderie)
- o Le bouton intérieur pour déverrouiller la porte d'entrée est à l'heure des enfants. Ce bouton est-il désactivé à certains moments de la journée pour éviter que les enfants ne sortent seuls?

Réponse de Mme Pachaud : Le bouton intérieur pour déverrouiller la porte d'entrée est certes à hauteur d'enfants. Cependant aucun enfant n'est censé être présent seul et sans surveillance à cet endroit. Les enfants de garderie qui vont aux toilettes, en informent les surveillantes qui sont tenues de vérifier le retour de l'enfant. Un rappel auprès des employées sera fait.

Concernant la porte d'entrée, il est vrai que cette porte est déverrouillée quand la garderie se fait à l'extérieur. En effet, dans ce cas, les surveillantes n'entendent pas la sonnerie et ne sont pas proches du visiophone pour déverrouiller la porte. Elles ont donc pris l'initiative de la laisser ouverte Pour

parer à ce défaut, nous avons demandé un devis pour une sonnerie d'extérieur Néanmoins le personnel communal ne pourra vérifier qui est à l'entrée et lui déverrouiller la porte qu'en se déplaçant (car une ouverture à distance avec tablette pour visionner serait trop coûteuse).

Les parents devront faire preuve de patience dans ces cas-là.

Une concertation sera organisée avec les employées pour en discuter.

Projet natation

L'organisation de l'enseignement de la natation est prise en charge et financée par la communauté de communes. Bien souvent 2 classes de ces communes bénéficient de l'accès à l'aquaNoblat. Constatant que les enfants des petites écoles pouvaient bénéficier de plus d'accès à la piscine au cours de la scolarité, le directeur a demandé la possibilité d'avoir un autre créneau.

- Un deuxième créneau vient d'être attribué à l'école.
- 4 classes iront à la piscine de Saint Léonard en 2017-2018:
- Classe de Messieurs Martin et Rebérat , les mercredis matins du premier trimestre
- Classe de Mesdames Stienne Amory et Brissard mardi après midi troisième trimestre

Mme Pachaud demande si le transport de ces nouveaux créneaux est pris en charge par la communauté de communes. Monsieur Rebérat pense que c'est le cas car lorsqu'il a posé la question de la possibilité d'un deuxième créneau, au chef de bassin de l'AquaNoblat, celui-ci devait se renseigner auprès de son employeur. La réponse pour l'organisation a été positive.

Monsieur Lemarchand précise qu'il faudra recruter de nouveaux accompagnateurs.

Date natation

Premier trimestre

13 sept	20 sept	27 sept	04 octobre	11 octobre
18 octobre	08 nov	15 nov	22 nov	29 nov

Troisième Trimestre

03 avril	24 avril	15 mai	22 mai	29 mai
05 juin	12 juin	19 juin	26 juin	03 juillet

Question des parents concernant l'organisation du temps scolaire

A la prochaine rentrée, est-il prévu une réorganisation du temps scolaire (retour à la semaine de 4 jours par exemple) ?

Le directeur informe que madame l'Inspectrice souhaite connaître l'avis du conseil d'école sur ce sujet.

Le directeur rappelle quelques règles :

- La semaine scolaire de référence est la semaine de 4 jours ½. Soit 24 h sur 9 demi-journées le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
- Le 21 juin 2017, Le ministre de l'Education Nationale a annoncé que des dérogations pour travailler sur 4 jours pouvaient être demandées.
- Si une demande de dérogation est effectuée cela doit être par le conseil d'école et de la commune auprès de l'Inspection Académique.
- Les horaires de l'école doivent obligatoirement suivre les règles suivantes :
 - Journée de classe : 6 H maximum
 - ½ journée de classe : 3h30 maxi
 - pause méridienne : 1H30 minimum (ce qui n'était pas le cas lorsque l'école travaillait à 4 jours)

Avant de choisir l'organisation scolaire, le directeur estime qu'il est important de réfléchir à plusieurs questions.

- Quel est le meilleur rythme pour les élèves et leurs apprentissages ?
- Est-il bon de supprimer une matinée de classe ?
- Quel est le jour où les enfants sont les plus fatigués ?
- Quel est le meilleur rythme pour les familles ?
- Quels sont les horaires imposés par le ramassage scolaire ?
- Y a-t-il une reconduction des TAP (temps d'activités périscolaires) ?
- Quand faire les APC (aide pédagogique complémentaire) ?
- Comment faire 6 h de classe, avec une pause méridienne d'1H30 ?
- Si ce n'est pas possible, quand rattraper les heures manquantes ?
- Est-on prêt à réduire de façon importante les vacances scolaires ? Lesquelles ?
- Les horaires choisis sont-ils compatibles avec les centres de loisirs de proximité ?

Mme Pachaud et M. Lemarchand disent qu'il est urgent d'attendre. En effet, une décision ne peut pas être prise précipitamment pour la rentrée 2017.

Si un changement devait être envisagé pour la rentrée 2018, il est essentiel d'avoir l'opinion de l'équipe pédagogique, de l'ensemble des parents, des employés communales et de l'ensemble de la commission scolaire. Pour cela, il faut un peu de temps et être en mesure d'apporter les réponses aux questions ci-dessus, et de préciser à tous quels seraient les effets et/ou avantages d'un tel changement.

Il est constaté que plusieurs questions n'ont pas de réponse à ce jour. Le directeur demande au conseil de se prononcer sur la question suivante.

- Le conseil d'école demande-t-il une dérogation de la semaine scolaire dès la rentrée 2017 ?
- Résultats du vote : OUI : 0 - NON : 12 - ABSTENTIONS : 3
- Le conseil d'école ne demandera pas de modification de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2017.
- Rien n'est décidé pour la rentrée 2018 ; le conseil d'école devra certainement l'aborder de nouveau.

Fournitures scolaires

La municipalité attribue un budget de 51 € par élève pour l'achat des fournitures scolaires, par an comprenant l'achat de matériel scolaire, cahiers, classeurs, manuels, matériels pédagogiques ...

Le directeur, n'ayant pas de budget propre pour les fournitures administratives, utilise une partie de ce budget pour le bureau.

Plusieurs enseignants ont constaté que certains enfants perdaient, abîmaient beaucoup de matériels et qu'il fallait leur en redonner régulièrement. Parfois, ce matériel leur était prêté mais pas restitué ou en très mauvais état. Il semble toutefois très difficile de dire à un enfant « tant pis aujourd'hui, tu ne travailles pas car tu n'as pas de matériel ».

De ce fait, avec le budget alloué et sans acheter de matériel pédagogique auprès de représentants, certains enseignants ont eu de grosses difficultés à acheter les matériels ou fichiers pour les élèves. Le montant alloué pour les fournitures scolaires n'a pas suivi l'inflation. En euros constants, par rapport à 2005, le budget a diminué environ de 150 € par classe.

De ce fait, les enseignants ont dressé une liste de matériels scolaires. Voir annexe

Fruits à la récré

Parents : Est-ce qu'il s'agit d'une proposition pour les classes de maternelle et/ou du primaire ?

Les fruits bio sont proposés aux enfants de maternelle dans la classe dans la première ½ heure de la matinée, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Le financement est effectué par la Coop avec aide des parents concernés et France Agrimer (subventions européennes). Il était prévu de demander 5 € par enfant par trimestre. Il n'y a eu que lors du premier trimestre que la demande a été faite. Le directeur fait part des lourdeurs administratives pour obtenir des subventions auprès de France Agrimer. De ce fait, et devant le nombre d'heures effectuées à cette tâche, et sans aide administrative pour la direction, il stoppera la demande de subventions.

Afin d'équilibrer ce budget, il serait nécessaire de solliciter les parents à hauteur de 20 € par enfant par an. En l'absence de subvention, faut-il continuer cette action ?

A l'issue de l'année scolaire, un bilan complet sera effectué. De même, le directeur saura s'il bénéficie d'une aide administrative, le contrat d'Emilie Laplaud n'étant pas encore à ce jour reconduit.

Mmes Martinez et Martin précisent que si le goûter de fruits bios ne devait pas être reconduit à la rentrée prochaine, il n'y aurait plus de goûter du tout.

Questions de parents concernant la vente de fleurs

Peut-on faire un bilan de la vente des fleurs réalisée cette année ?

Quantité vendue, Bénéfice réalisé, Qualité des plants, Retours des parents et enseignants
Reconduction pour l'année prochaine ?

La recette a été de 753.70€. Le bénéfice n'est pas connu car le pépiniériste n'a pas encore envoyé sa facture. Les plants étaient de qualité et le retour a été positif. Toutefois, le pépiniériste effectue sa vente par lots et il n'est pas toujours simple d'adapter l'offre à la demande. Merci aux parents qui ont permis d'ajuster l'offre par lots et la demande.

Questions de parents

Certains parents ont remarqué à la sortie de l'école que leurs enfants avaient pris des coups de soleil et/ou avaient souffert de la chaleur ces derniers temps.

o Quelles dispositions sont prises pour protéger les enfants de la chaleur et du soleil, notamment en période de canicule ?

o Comment mettre en place une protection solaire efficace particulièrement aux heures les plus chaudes ? mise à l'ombre des enfants, installation dans une salle climatisée, application de crème solaire sous contrôle du personnel encadrant, autorisation du port des lunettes de soleil?

o Quels sont les points d'accès à l'eau potable pendant les temps de récréation, les temps de garderie ? Il s'avère que l'eau en sortie des robinets dans les WC de la garderie n'est pas froide mais toujours tiède.

Les enseignants sont vigilants, interdisent les jeux de ballons en période de canicule et demandent aux enfants d'être à l'ombre. Il est remarqué que ces recommandations ne sont pas suivies par les enfants lorsque la surveillance ne leur incombe pas. Ils peuvent mettre de la crème solaire aux enfants si celle-ci est fournie. Les enfants sont autorisés à avoir une bouteille d'eau en classe, et peuvent porter des lunettes de soleil en récréation.

La municipalité propose de mettre en place une procédure, avec les règles de base à respecter dans le cas de forte chaleur : hydratation, pas d'enfants au soleil... ceci en coopération avec le personnel communal responsable de la surveillance en garderie.

Il est constaté que l'eau dans le nouveau bâtiment n'est pas fraîche. Madame Martinez et Monsieur Rebérat font remarquer que lors de la classe de découverte à Lathus, à tous les étages et dans toutes les salles du réfectoire, il y avait des fontaines à eau fraîche et que les enfants les ont énormément appréciées.

Mme Pachaud indique qu'elle ne connaît pas les contraintes techniques qui font qu'il n'y a pas d'eau fraîche aux robinets Elle se renseigne, et voit ce qui peut être fait.

Questions diverses des parents concernant la cantine

Les enfants peuvent-ils se placer librement à la cantine et choisir ainsi leurs camarades pour le repas ?

Depuis le 2 mai, la surveillance de la cantine n'est plus effectuée par M. Rebérat mais par Jessica Debray. Devant des difficultés à obtenir le calme et une certaine agitation, Madame Debray a procédé à un tirage au sort pour la constitution des tables.

Mme Pachaud rappelle que les enfants pendant le midi-deux sont sous l'entière responsabilité et autorité de Jessica. Jessica gère sa salle pour qu'il y ait le moins d'agitation possible. Les représentants des parents d'élèves ont émis quelques idées quand au placement des élèves et ont indiqué qu'il était compréhensible que les enfants souhaitent partager ce moment avec leur copains tout en respectant la tranquillité de chacun. Mme Pachaud précise que ces idées seront transmises à Mme Debray qui a de son côté déjà des idées pour la rentrée et qu'elle lui laisse l'entière gestion de la disposition des places

Les représentants des parents d'élèves ajoutent que ce ne sont pas forcément les enfants perturbateurs qui se plaignent de ne pas manger à côté de leur camarade

Avis des représentants des enfants : ils reconnaissent le bienfait des règles de placement à la cantine car cela évite qu'il y ait trop de bruit.

Informations diverses – idées de projet

- Le directeur a proposé à la municipalité d'aménager des boîtes à livres devant l'entrée de l'école. Une pour les parents, Une pour les enfants.
- Les CM1/CM2 participeront à l'inauguration de la semaine de l'histoire, le 18 novembre à Feytiat. Ils y interpréteront le chant du camp de Saint Paul.

Les classes maternelles se sont inscrites pour participer aux actions de la semaine du goût (visite des halles, visite au lycée des Vaseix, accueil d'un intervenant). La participation de Mme Baborier sera demandée pour effectuer des menus pour cette semaine du goût.

- Le directeur présente un projet de fresque murale qui pourrait être réalisée avec une graffeuse Séma Lao. Ce projet pourrait être réalisé par la classe de CM1/CM2 aux beaux jours de l'année scolaire prochaine. Plusieurs possibilités de murs sont présentées. Le directeur demande à la municipalité de réfléchir à ce projet.

Mme Pachaud indique que le mur vert face aux classes de maternelle serait le plus adapté, mais il faut avant tout s'assurer de l'état de celui-ci.

Travaux école

- L'entrée de l'école est opérationnelle depuis le 2 mai. L'entrée avec visiophone et ouverture automatique est vraiment très appréciée.

Questions des parents

· Quand sera réalisé le passage piéton sur le parking ?

Après la rentrée scolaire

· A quand l'installation de la boîte aux lettres dédiée aux représentants des parents d'élèves ?

Les boîtes aux lettres de l'école et des représentants des parents d'élèves seront installées ensemble dans une maisonnette en bois fabriquée par un agent communal. Cette maisonnette sera placée en bas de la montée vers l'école, proche du panneau du sens interdit..

· Les places de parking pour personnes handicapées situées près des containers de déchets le sont-elles toujours depuis la création de celle située à l'entrée de l'école ? Les parents d'élèves souhaitent en effet savoir s'ils peuvent utiliser ces anciennes places ou si elles sont toujours réservées.

Monsieur Lemarchand rappelle que ces places n'ont jamais été aux normes, tant au niveau de la dimension que de leur cheminement jusqu'à l'école, elles ne sont donc plus réservées aux Personnes à Mobilité Réduite. La seule place PMR est située près de l'entrée de l'école.

Les voitures devant l'école roulent parfois vite, y aura-t-il des aménagements pour les faire ralentir et sinon cela pourrait-il être envisagé?

Mme Pachaud rappelle que la vitesse a été réduite à 30 km/h et qu'aucun ralentisseur n'est prévu les ralentisseurs sont très bruyants pour le voisinage et pas pratique pour les agriculteurs qui empruntent cette voie.

Dépôt minute devant l'école. Avec la nouvelle entrée, le dépôt minute est réapparu. Il n'est pas autorisé car il est dangereux et ralentit le flot de la circulation. Il a été constaté plusieurs infractions concernant la sécurité des enfants (enfant non attaché, enfant trop jeune pour être à l'avant du véhicule, enfant à l'arrière d'une fourgonnette, enfant tombant du véhicule à l'arrêt de celui-ci)...

Mme Pachaud confirme avoir aussi constaté l'ensemble de ces infractions et propose de faire intervenir la gendarmerie Nationale, tant pour les infractions que pour les excès de vitesse

Aménagement de la cour

Demande des représentants des enfants : plus de zones d'ombre. La municipalité confirme qu'il est prioritaire de planter des arbres sur la nouvelle zone de la cour pour favoriser l'ombre. Le projet d'aménagement de la cour n'est pas encore défini. Il le sera au cours de l'année scolaire prochaine mais les grilles actuelles devraient ne plus être en place à la rentrée.

Parents

« Par ailleurs, des parents d'élèves souhaitent souligner la disponibilité et l'investissement du personnel encadrant qui leur apportent entière satisfaction.

Les parents d'élèves tiennent à remercier aussi le personnel enseignant et communal ainsi que la mairie pour leur implication dans les projets pédagogiques. »

Michel REBERAT
Directeur de l'école

